



DEVELOPPER LA VISIOCONFERENCE

DESCRIPTION :

Le déplacement le moins polluant est celui que l'on ne fait pas. Plutôt que d'agir sur le mode de déplacement actuel, une des solutions consiste à limiter le nombre de déplacements effectués quotidiennement par les salariés.

Ainsi, certaines réunions ne nécessitant pas forcément une présence physique et la présence virtuelle par le biais de la visioconférence peut être suffisant.

La mise en place de cet outil peut donc permettre de limiter les déplacements professionnels et générer des gains de temps et de productivité importants.

OBJECTIFS :

- > Réduction des déplacements professionnels
- > Baisse du trafic routier
- > Gain de temps et de productivité

INTERETS :

POUR L'ETABLISSEMENT :

- > Augmenter la productivité des salariés
- > Diminution des frais de carburant
- > Mener une politique environnementale

POUR LES SALARIES :

- > Diminution des frais de transports
- > Diminution des déplacements professionnels
- > Gain de temps

POINT D'ATTENTION :

- > Equiper les salles de réunion



DEVELOPPER LA VISIOCONFERENCE

COMMENT METTRE EN PLACE CETTE ACTION ?

AVANT L'ACTION :

- > Mettre à disposition des salariés les outils nécessaires
- > Former les salariés à ce type d'outils et à toutes les possibilités offertes

PENDANT L'ACTION :

- > Communiquer sur les outils et inciter à les utiliser

APRES L'ACTION :

- > Recueillir le ressenti des salariés

PARTENAIRES :

- > CAPI
- > CCI Nord-Isère

COÛTS ET INDICATEURS :

COÛTS ESTIMES	INDICATEURS DE SUIVI	DELAI DE REALISATION
Equiperment des salles de réunion (de :	<ul style="list-style-type: none"> > Nombre de salariés pratiquant la visioconférence > Nombre de litres de carburant économisés 	Rapide

CONTACTS :

CAPI	CCI NORD-ISERE
Thibaud CHARMETANT 04 74 94 87 23 tcharmetant@capi38.fr	Odile RIBIERE 04 74 95 24 03 o.ribiere@nord-isere.cci.fr